

BULLETIN

DU

**Musée royal d'Histoire
naturelle de Belgique**

Tome XIV, n° 47.

Bruxelles, octobre 1938.

MEDEDEELINGEN

VAN HET

**Koninklijk Natuurhistorisch
Museum van België**

Deel XIV, n° 47.

Brussel, October 1938.

**DESCRIPTION DE LA LARVE PRIMAIRE
D'UNE ESPÈCE INDÉTERMINÉE DE LA TRIBU
DES *HORIINI* (COL. MELOIDAE),**

par Auguste Cros (Mascara).

M. le D^r Fritz CARPENTIER, Conservateur au Musée zoologique de l'Université de Liège, a eu l'amabilité de me communiquer pour étude une larve appartenant manifestement à une espèce indéterminée de la tribu des *Horiini*, famille des *Meloidae*. Qu'il veuille bien trouver ici l'expression de ma très vive gratitude pour le bienveillant intérêt qu'il porte à mes recherches.

Cette larve a été découverte sur une *Xylocope* capturée en 1921 par le R. P. SCHEPENS à Kimpese (Congo belge, District des Cataractes). J'ai soumis cet Hyménoptère qui m'avait été transmis en même temps que les larves dont il était porteur, à l'examen de M. Raymond BENOIST, Sous-Directeur du Laboratoire de Phanérogamie au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, qui a bien voulu le déterminer. Il a reconnu qu'il s'agissait de *Xylocopa flavorufa* DE GEER var. *combusta* SM. Je lui adresse mes bien sincères remerciements pour sa précieuse et amicale collaboration.

Voici la description de cette larve (1) :

(1) Un spécimen de cette larve a été déposé au Musée royal d'Histoire Naturelle de Bruxelles, en même temps qu'un spécimen de celle d'une autre espèce d'*Horia*: *Horia Debyi* (FAIRM.) de Ceylan, qui lui ressemble beaucoup comme forme générale, mais en diffère par la forme du tarsungulus, ainsi qu'on le verra plus loin.

Aspect général. — Larve hexapode, pisciforme, fortement convexe sur le dos, aplaniée à la face ventrale, à extrémité antérieure ogivale, grossissant du sommet de la tête jusqu'au bord postérieur du prothorax, diminuant ensuite progressivement de largeur depuis le mésothorax jusqu'à l'extrémité de l'abdomen, celui-ci terminé par deux soies caudales divergentes plus ou moins recourbées; composée de 13 segments: la tête, 3 segments thoraciques, 9 segments abdominaux. Coloration d'un roux ferrugineux uniforme.

Longueur: 1 mill. 75, sans tenir compte des soies caudales; largeur maximum (au niveau du bord postérieur du prothorax): 0 mill. 45.

Tête triangulaire, à sommet et à angles postérieurs arrondis; un peu plus longue que large, d'un quart environ plus longue que le prothorax. Ses angles postérieurs sont reliés par un rebord transversal, en arrière duquel elle est très fortement rétrécie, formant une sorte de cou qui s'invagine dans le prothorax. Elle présente à la face dorsale, sur son tiers postérieur, une ligne suturale claire médiane postéro-antérieure (ligne de déhiscence) qui se bifurque en Y en avant; ses deux branches s'écartent d'abord l'une de l'autre en formant un angle aigu de 75° environ, pour se recourber bientôt et se diriger parallèlement en avant jusqu'à la hauteur du bord antérieur des yeux; elles s'incurvent alors en dehors, et vont se perdre sur les bords latéraux de la tête en avant de la base des antennes.

La partie céphalo-frontale comprise entre les branches de bifurcation de la ligne de déhiscence assez étroite en arrière, s'élargit considérablement en avant de chaque côté, et forme une sorte de clypeus ogival comprenant toute la largeur de la tête.

A la face inférieure de la tête, vers sa partie médiane, les deux hémicranes se rejoignent presque sur une certaine étendue, ne laissant entre eux qu'un faible intervalle; mais en arrière, leur bord interne et postérieur est écorné, de telle sorte que le bord postérieur de la tête est fortement échancré, concave. De même en avant chacun d'eux offre une échancrure demi-circulaire dans laquelle est logé le maxillaire correspondant avec son palpe.

Chétotaxie. — Chaque hémicrane porte en arrière, à sa face supérieure, quatre poils très petits, très difficiles à voir, dont on ne distingue guère que la base. Ces poils sont situés deux par deux, sur deux lignes transversales parallèles, les deux postérieurs plus éloignés l'un de l'autre que les antérieurs, de telle

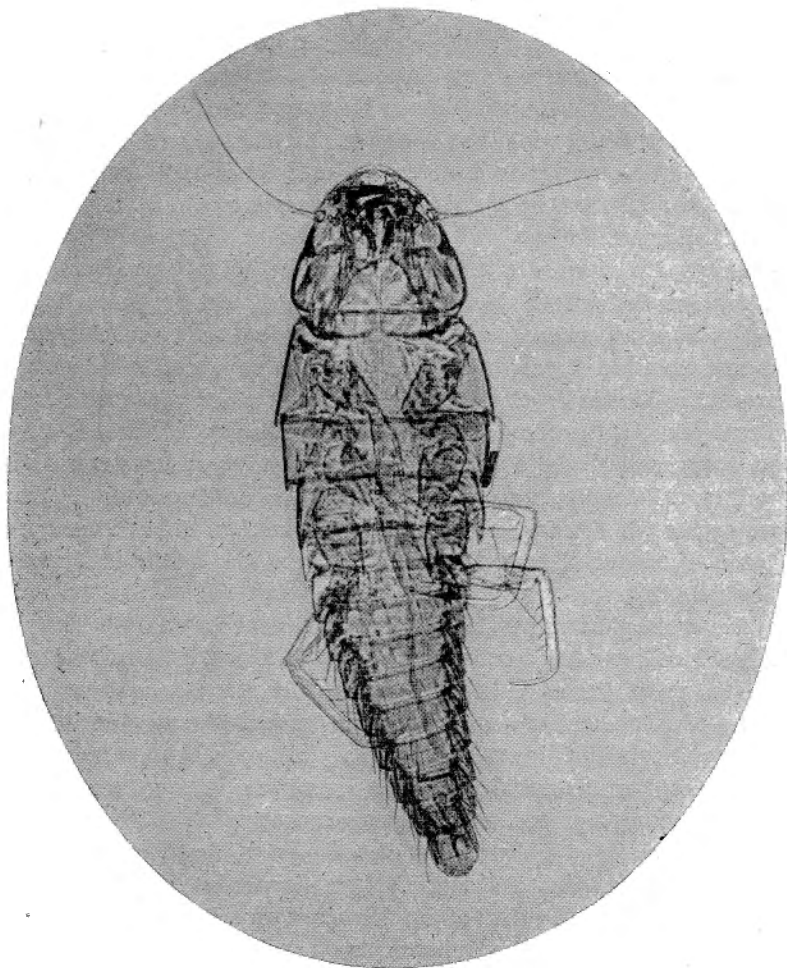


Fig. 1. — Larve d'*Horia* (? *Synhoria*) sp. du Congo belge ($\times 60$).

sorte que si on les réunit par deux lignes transversales et deux lignes obliques antéro-postérieures, on obtient la figure d'un trapèze isocèle à base postérieure. Des deux poils postérieurs, l'interne est situé vis-à-vis de la partie rectiligne de la suture en Y, à quelque distance en dehors de celle-ci, l'externe plus en dehors, à mi-distance entre ce poil et l'angle postérieur de la tête. Quant aux deux poils antérieurs, l'un est situé non loin de la branche de bifurcation de la suture en Y, l'autre plus en dehors, plus éloigné de cette suture. Il existe en outre de chaque côté un autre poil à la hauteur de l'œil, à mi-distance entre cet organe et la branche de bifurcation correspondante de la ligne de déhiscence.

La partie céphalo-frontale comprise entre les branches de bifurcation de la ligne de déhiscence présente de chaque côté deux poils, l'un au voisinage immédiat de la branche de bifurcation à une certaine distance du point de bifurcation, l'autre plus en avant, sur le trajet d'une ligne transversale qui passerait par les deux yeux, très près également de la branche de bifurcation de la suture en Y. Le clypéofrons porte également en avant deux poils assez forts, un de chaque côté, à une assez grande distance en arrière de l'extrémité antérieure de la tête, près de ses bords latéraux, à mi-distance entre le sommet de la tête et l'origine des mandibules.

Yeux simples, situés sur les bords latéraux de la tête, approximativement vers son milieu, mais beaucoup plus près de ses angles postérieurs que de son sommet, ayant une cornée transparente fortement convexe en forme de verre de montre, faisant saillie au-dessus des téguments céphaliques, qui offrent une légère dépression circulaire à leur niveau. Ils sont entourés d'une zone circulaire pigmentée d'un noir intense.

Antennes situées de chaque côté en avant des yeux, entre ces organes et l'origine des mandibules; composées de trois articles cylindriques: le 1^{er} court, en rondelle, plus large que long; le 2^e d'un diamètre de moitié moindre, plus long que large, ayant une fois et demie la longueur du premier, et à peu près la moitié de sa largeur. Il est un peu dilaté à son extrémité distale, où il présente une facette latérale oblique en arrière et en dessous, sur laquelle on distingue un rudiment d'organe sensoriel, sous forme d'une surface arrondie sans aucun relief, à côté de laquelle existe un petit poil; le 3^e, en bâtonnet cylindrique, un peu moins large que le 2^e, deux fois plus long que lui, porte à son apex une robuste

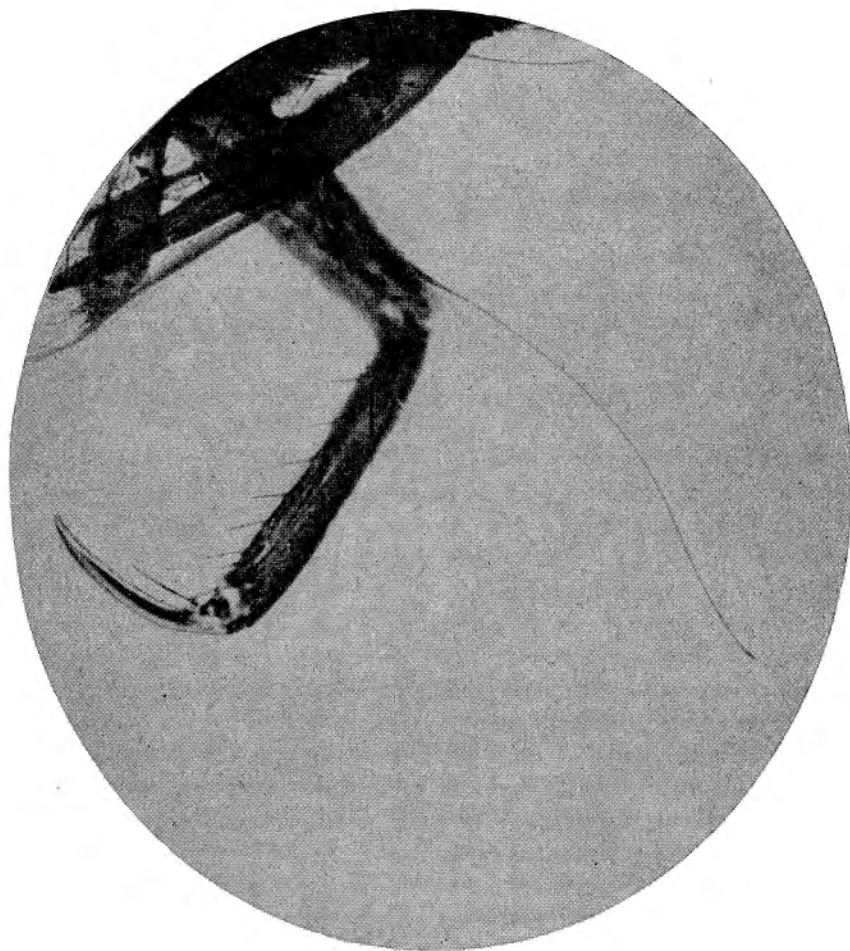


Fig. 2. — Soie fémorale à renflement terminal ($\times 380$).

soie terminale qui va en s'amenuisant progressivement jusqu'à une extrême finesse, et présente une longueur de beaucoup supérieure à celle de l'antenne (5 ou 6 fois celle des trois articles réunis). Il porte en outre près de son extrémité trois poils divergents en couronne.

Lèvre supérieure indistincte, paraissant plus ou moins fusionnée avec le clypéofrons (ce que A. BÖVING appelle un *nasale*), délimitée apparemment par une ligne transversale recourbée à ses deux extrémités, et formant une sorte de bourrelet en arrière du bord antérieur de la tête. De chaque côté de ce bourrelet, un peu en dehors de lui, entre lui et le bord latéral du clypéofrons, existe un poil sétiforme bien développé. La lèvre porte sur sa face inférieure un certain nombre de pores sétigères sous forme d'un point clair.

Mandibules coniques, pointues, un peu courbes vers la pointe, avec un fort renflement apophysaire à leur base; se croisant au repos sur toute leur longueur; situées à quelque distance en avant des antennes; à peu près lisses, présentant toutefois une trace de denticulation sous forme de légers traits transversaux au nombre de 4 ou 5, ébauche de ce qui existe chez les *Sitaris*, *Zonitis*, *Nemognatha*, etc.

Maxilles à stipe allongé, portant en dehors vers son milieu une longue et forte soie, plusieurs poils vers la base et vers la partie médiane près de son bord interne; présentant en dehors une échancrure dans laquelle s'insère le palpe maxillaire; galéacina indistinct; cardo transversal.

Palpes maxillaires composés de trois articles cylindriques: le 1^{er} court, en rondelle, à peu près aussi long que large; le 2^e deux fois et demie plus long, d'un diamètre un peu moindre, légèrement dilaté à son extrémité distale; le 3^e de même longueur et de même largeur ou à peine un peu moindre que le 2^e, terminé par une surface plane sur laquelle se trouvent de minuscules papilles.

Lèvre inférieure petite, à grand diamètre transversal, charnue, portant aux deux extrémités de son bord libre les palpes labiaux.

Palpes labiaux de deux articles minuscules, cylindriques, le 1^{er} court, le 2^e deux fois plus long, l'un et l'autre relativement assez gros.

Mentum mal délimité.

Gula également mal délimitée, très étroite et peu développée.

Prothorax un peu moins large en avant que la tête à ses angles

postérieurs, mais plus large que le cou qui s'invagine sous son bord antérieur, d'un quart moins long que la tête; élargi d'avant en arrière; à bords rectilignes; présente à sa face dorsale sur la partie médiane une ligne suturale claire antéro-postérieure (ligne de déhiscence), faisant suite à celle qui existe sur la partie postérieure de la tête. Le tergite chitineux se prolonge sur les côtés du segment qu'il contourne, et se termine par un bord droit avec angles légèrement arrondis. La partie centrale du segment à la face inférieure est membraneuse, et de chaque côté existe un petit renforcement chitineux en demi-cercle auquel est rattachée la hanche correspondante de la première paire de pattes. Vers son tiers postérieur, de chaque côté de la ligne médiane, la face inférieure porte un poil épineux assez fort. Le tergite ne semble pas avoir de bordure de poils en arrière.

Mésothorax à peine moins large que le bord postérieur du prothorax, d'un tiers moins long que lui; présente également sur le milieu du tergite une ligne suturale claire antéro-postérieure; comme chez le prothorax, son tergite contourne les côtés et laisse le milieu de la face inférieure du segment simplement membraneuse. Le mésothorax donne insertion aux hanches de la 2^e paire de pattes rattachées à un îlot chitineux semi-circulaire: entre les hanches, en arrière, existent deux poils spiniformes para-médiens, un de chaque côté. Près des angles antérieurs du tergite, ce segment est pourvu de chaque côté d'un stigmate rond assez gros, mais très difficile à voir. A ses angles postérieurs il porte deux poils spiniformes.

Métathorax de même longueur que le mésothorax, mais un peu moins large; présente lui aussi sur son tergite une ligne de déhiscence médiane antéro-postérieure. A sa face inférieure ce segment, comme les deux segments précédents, est simplement membraneux; il donne insertion à la 3^e paire de pattes, et porte en arrière deux poils épineux para-médiens. Ses angles postérieurs portent deux poils spiniformes plus forts que les poils homologues du mésothorax.

Abdomen composé de 9 segments dont la largeur va en diminuant progressivement du premier au dernier, le 1^{er} étant un peu moins large que le métathorax, et le dernier n'ayant guère que le quart de la largeur du premier. La longueur des 8 premiers est sensiblement la même pour tous, d'un tiers moindre que celle du métathorax; le 9^e plus long que les autres d'un tiers environ, est plus long que large; il est arrondi en arrière, et porte à son

extrémité postérieure et supérieure deux soies fort minces, assez longues, divergeant d'abord assez fortement, et ayant tendance à s'incurver en dedans. Tous les segments portent en arrière une bordure de robustes poils épineux aussi bien à la face ventrale qu'à la face dorsale. Ces poils sont aussi longs sur le dos et sur les côtés que les segments, beaucoup plus courts à la face inférieure.

Pattes composées d'une hanche, d'un trochanter et d'un fémur soudés ensemble, d'un tibia et d'une griffe ou tarsungulus.

Hanche en tronc de cône comprimé latéralement, plus longue que large, tronquée obliquement en bas, portant sur son côté externe une très forte soie et plusieurs autres moins robustes.

Trochanter étroit, presque cylindrique à son articulation avec la hanche, devenant aussi gros que le fémur à sa soudure avec lui, un peu courbe, portant un fort poil ; soudé obliquement au fémur.

Fémur assez fortement renflé vers son milieu et comprimé latéralement, portant sur son bord inférieur vers son milieu une très longue soie filiforme ayant environ deux fois la longueur du tibia, et terminée par un renflement en massue, comme cela existe chez *Horia Debyi* FAIRM. et *Cissites maculata* SWEDER., mais beaucoup moins gros que chez ces derniers, et assez difficile à voir. Il porte en outre plusieurs poils latéraux, et un plus petit en dessus, juste au-dessus de son articulation avec le tibia ; coupé obliquement à son extrémité inférieure.

Tibia en cylindre légèrement comprimé, portant sur son bord interne une série d'une demi-douzaine de poils spiniformes obliquement dirigés en bas.

Tarsungulus comportant un ongle falciforme robuste, articulé avec le tibia, montrant à un très fort grossissement quelques légères dentelures près de son apex ; portant inséré à sa base en dessous, un poil onguiculaire robuste atteignant la moitié de la longueur de l'ongle tarsal. Je me suis demandé si ce poil onguiculaire était unique, ou s'il y en avait deux, un de chaque côté, comme chez les larves des *Lyttinae* ou de certains *Nemognathinae*. Mais je n'ai pu en apercevoir un second. Il semblerait donc que dans la tribu des *Horiini* la griffe soit bifide, composée d'une branche fondamentale supérieure, et d'un poil onguiculaire inférieur plus ou moins développé suivant les espèces. Ce qui me semble corroborer cette opinion, ce sont les dentelures plus ou moins accusées qui existent à l'apex de l'ongle tarsal, et qui se

retrouvent au moins à l'état vestigiaire chez toutes les larves primaires de cette tribu que j'ai eu l'occasion d'examiner. J'avais admis deux poils onguiculaires chez les larves d'*Horia africana* (AURIV.) et de *Cissites maxillosa* (F.) ; mais j'ai dû me tromper dans ces circonstances.

Il y a lieu de remarquer que la longueur des pattes est plus grande pour la deuxième paire, et surtout pour la troisième paire que pour la première.

Stigmates. — Les stigmates sont très difficiles à voir chez cette espèce, et je ne suis pas absolument certain de les avoir réellement observés, tout au moins ceux de l'abdomen. J'ai aperçu un assez gros stigmate rond sur le mésothorax, de chaque côté ; je crois avoir entrevu des stigmates beaucoup plus petits, ronds également, sur les huit premiers segments de l'abdomen.

Caractères distinctifs. — Cette larve se caractérise par sa taille relativement grande : 1 mill. 75 à l'état rétracté qui, du vivant de l'insecte bien étalé, doit approcher de 2 mill., par sa couleur ferrugineuse, ses tarsunguli composés d'un ongle simple muni en dessous à sa base d'un poil assez court, et enfin par ses soies fémorales terminées par un renflement, qui est du reste assez difficile à voir.

Elle se distinguera sans aucune difficulté de la larve d'*Horia Debyi* (FAIRM.), décrite par M. le Prof. Dr. E. BUGNION sous le nom de *Cissites testaceus* des Indes et de Ceylan, qui a une coloration analogue, mais une taille un peu supérieure (2 mill. à 2 mill. 2), et dont les tarsunguli sont bifides, leur branche inférieure étant très développée et d'une forme caractéristique bien différente, et les fémurs munis vers le milieu de leur bord inférieur d'une très longue soie implantée perpendiculairement à ce bord, terminée par un renflement ampullaire à sommet évasé et semblant creux, concave, très facile à voir à l'aide d'un grossissement suffisant (300 à 400 D.). Elle se sépare de même de la larve d'*Horia insularis* CROS (= *H. Roepkei* BETREM) qui présente des tarsunguli bifides semblables à ceux d'*H. Debyi*, mais dont la taille est de moitié plus petite (1 mill. 1 à 1 mill. 2). Elle se distingue par sa taille et sa couleur de celle d'*H. fabriciana* BETREM (= *H. testacea* F., = *H. africana* [AURIV.]), dont la taille n'est que de 1 mill. 2, et qui a une belle couleur jaune. Ces mêmes caractères permettront sa distinction d'avec la larve d'*Horia (Synhoria) maxillosa* (F.) BETREM que j'ai décrite sous le nom de *Cissites maxillosa* (F.), qui présente également une cou-

leur jaune d'or, et dont la taille n'est que de 0 mill. 8, et aussi d'avec celle de *Cissites auriculata* CHAMP., dont la taille est sensiblement plus petite que la sienne (1 mill. 2 au lieu de 1 mill. 75), et qui possède une couleur jaune d'or. Elle se sépare enfin de celle de *Cissites maculata* SWEDER qui a sensiblement la même taille (1 mill. 7), mais dont la couleur est d'un beau jaune, et qui porte sur le bord inférieur de ses fémurs une très longue soie terminée par un renflement en massue très facilement visible.

Je profite de l'occasion qui m'est offerte par la description de cette larve pour rectifier une erreur que j'ai commise dans la description de la larve d'*Horia (Synhoria) maxillosa* (sous le nom de *Cissites maxillosa* F.) (2). J'ai dit (p. 63) que chez cette larve il semblait y avoir de chaque côté de la tête deux ocelles contigus et juxtaposés de haut en bas. Or j'ai pu me convaincre depuis lors qu'elle n'a en réalité, comme du reste toutes ses congénères, qu'un œil unique de chaque côté.

D'autre part, dans ce même travail, j'avais cru pouvoir attribuer hypothétiquement, sous les plus grandes réserves, à *Synhoria Fischeri* KOLBE (que le Dr. BETREM met en synonymie avec *Horia (Synhoria) testacea* F., 1781) une larve que j'ai décrite (pp. 71-80) et figurée (p. 73). Aujourd'hui que je connais un plus grand nombre de larves d'*Horiini*, je puis affirmer que cette larve n'appartient certainement pas à cette *Synhoria*, ni à une autre espèce de cette tribu, mais plutôt, selon toute vraisemblance, à une des espèces de *Nemognathinae* sud-africaines, telles que *Iselma*, *Zonitodema*, *Zonitomorpha*, *Zonitoschema*. Je ne peux donc que confirmer la rectification que j'ai déjà faite dans mon travail sur « Les larves primaires des *Meloidae* » (3).

Il m'avait paru tout d'abord absolument impossible de songer à attribuer cette larve à l'une quelconque des diverses espèces africaines d'*Horiini* qui ont été décrites, dont les premières formes larvaires sont pour la plupart encore totalement inconnues. Mais la lecture attentive d'un très important mémoire du Dr. J. G. BETREM sur la systématique de cette tribu, publié récemment, m'a permis, sinon de résoudre définitivement ce problème, du moins de trouver une base d'orientation qui limite à

(2) Revision des espèces africaines et orientales des genres *Horia* F. et *Cissites* LATR., avec description de larves inédites. — Bull. Soc. Roy. Entom. d'Égypte, 1924, pp. 24-80.

(3) V^e Congrès International d'Entomologie, Paris, 18-24 juillet 1932, pp. 101-108.

un petit nombre les espèces pouvant revendiquer la larve congolaise.

Dans ce travail (4), le Dr. BETREM, s'appuyant sur l'examen de la plupart des types sur lesquels ont été faites les descriptions des auteurs anciens, et sur l'étude comparée de plusieurs centaines de sujets des provenances les plus diverses, est arrivé à établir qu'on ne rencontre en Afrique que deux espèces seulement d'*Horia* proprement dites : 1° *Horia testacea* F. (1787, nec 1781), espèce de l'Inde qui existe également au Sénégal, décrite aussi plus tard du Congo par AURIVILLIUS sous le nom d'*Horia africana*, et retrouvée depuis en Egypte. Je dois dire toutefois que le Dr. BETREM a changé le nom de cette espèce en celui de *fabriciana* BETR., réservant, en application de la loi de priorité, le nom de *testacea* à l'espèce décrite en premier lieu par ce même FABRICIUS en 1781 sous le nom de *Lymcaylon testaceum*, qu'il identifie avec *Synhoria hottentota* PÉRINGLEY ; 2° *Horia nitida* (GAHAN), décrite de l'Afrique équatoriale (Ruwenzori, Tanganyika), et dont la présence a été également constatée au Congo.

Encore faut-il ajouter que le Dr. BETREM fait des réserves au sujet de la première de ces deux espèces, n'étant pas certain, dit-il, de l'identité des sujets africains et de ceux de l'Inde : « Ich bin nicht überzeugt, dass die afrikanische Form mit glatten Flügeldecken zu derselben Art gehört wie die indische. Ich sah von der afrikanischen Form nur ein sehr kleines ♂ aus Senegal, M. L. (5). Dieses Tier hat etwas anders gebildete Tarsen, wie die indischen Stücke. Ich habe darum den Namen *fabriciana* für die indischen Exemplaren reserviert; ob dieses richtig ist, müssen spätere Untersuchungen zeigen. (fig. 2) » (p. 89).

Toutes les autres espèces africaines décrites comme *Horia*, *Cisites* ou *Synhoria* appartiennent, d'après le Dr. BETREM, au sous-genre *Synhoria* KOLBE, et peuvent se ramener à trois, les autres tombant en synonymie :

1. *Horia* (*Synhoria*) *cephalotes* OLIV., 1792 ;
2. *Horia* (*Synhoria*) *testacea* F., 1781 ;
3. *Horia* (*Synhoria*) *senegalensis* CAST., 1840.

(4) Beiträge zur Kenntniss des Tribus der *Horiini* der Familie der *Meloidae* (Col.) I. Die Systematik der *Horiini*. Treubia, vol. XIV, Livr. 1, Dec. 1932, pp. 85-101, avec 7 fig. dans le texte et 1 pl.)

(5) = Museum in Leiden.

Cet auteur confirme ainsi pleinement ce que je disais (p. 57) dans ma « Revision des espèces africaines et orientales des genres *Horia* F. et *Cissites* LATR. » : « Les diverses espèces décrites ne diffèrent entre elles le plus souvent que par des nuances de coloration, le plus ou moins de développement de certaines saillies, apophyses ou dents, et il y a lieu de se demander si un certain nombre de ces espèces, sinon toutes, ne constituent pas simplement des variétés ou des races locales. Ce groupe demande, à mon avis, une sévère revision. » Le Dr. BETREM s'est chargé de la faire et a fort heureusement élucidé la question.

Cet auteur fait une remarque, à mon point de vue, très importante : c'est que chacune de ces trois espèces paraît avoir un habitat assez localisé, à caractère spécial. *Horia* (*Synhoria*) *testacea* est surtout une espèce sud-africaine ; *Horia* (*Synhoria*) *senegalensis* habite les régions côtières occidentales depuis le Sud de l'Afrique jusqu'au Sénégal, s'avancant dans l'intérieur du continent jusqu'à l'Uganda, et atteignant même le Mozambique sur la côte orientale ; son domaine est surtout constitué par les forêts tropicales humides ; *Horia* (*Synhoria*) *cephalotes* fréquente au contraire les territoires de l'Afrique orientale, région de prairies et de savanes, et remonte vers le Nord jusqu'en Abyssinie (*Horia Crouzeti* FAIRM.). Il y a lieu de tenir compte de ces particularités de l'habitat pour l'attribution hypothétique de notre larve.

D'autre part, je constate que la larve congolaise diffère nettement de celle que j'ai décrite d'Égypte en 1929 sous le nom d'*Horia testacea* F. = *H. Africana* AURIV. (6), qui correspond à *Horia fabriciana* BETR. Cette espèce, qu'elle soit identique ou non à *Horia fabriciana* des Indes, bien que signalée au Congo par AURIVILLIUS, doit par conséquent être mise hors de cause. Reste par suite pour le genre *Horia* proprement dit uniquement *Horia nitida* (GAHAN), espèce décrite de la région du Tanganyika, et dont le Dr. BETREM cite un exemplaire du Congo.

Parmi les *Synhoria*, si l'on tient pour exacte et motivée la remarque du Dr. BETREM sur l'habitat des trois espèces qu'il admet, on doit éliminer presque à coup sûr *Horia* (*Synhoria*) *testacea* et *Horia* (*Synhoria*) *cephalotes*. Nous nous trouvons donc uniquement en présence d'*Horia* (*Synhoria*) *senegalensis*.

(6) *Horia testacea* F. = *H. africana* AURIV. Sa larve primaire. Bull. Soc. Roy. Ent. d'Égypte, 1929, fasc. 1-3, 1929, pp. 1-7.

Cette espèce a été prise sur divers points du Congo, notamment à Léopoldville. Elle est mise par le Dr. BETREM en synonymie avec *Horia macrognatha* FAIRM. et *Horia cephalogona* FAIRM., l'une et l'autre habitant la côte occidentale africaine, le type d'*H. cephalogona* provenant du Congo, celui d'*H. macrognatha* étant originaire de Libéria. « *Horia (Synhoria) senegalensis*, dit encore le Dr. BETREM, est, en dehors d'*Horia africana*, la seule espèce qui se rencontre dans ces régions. »

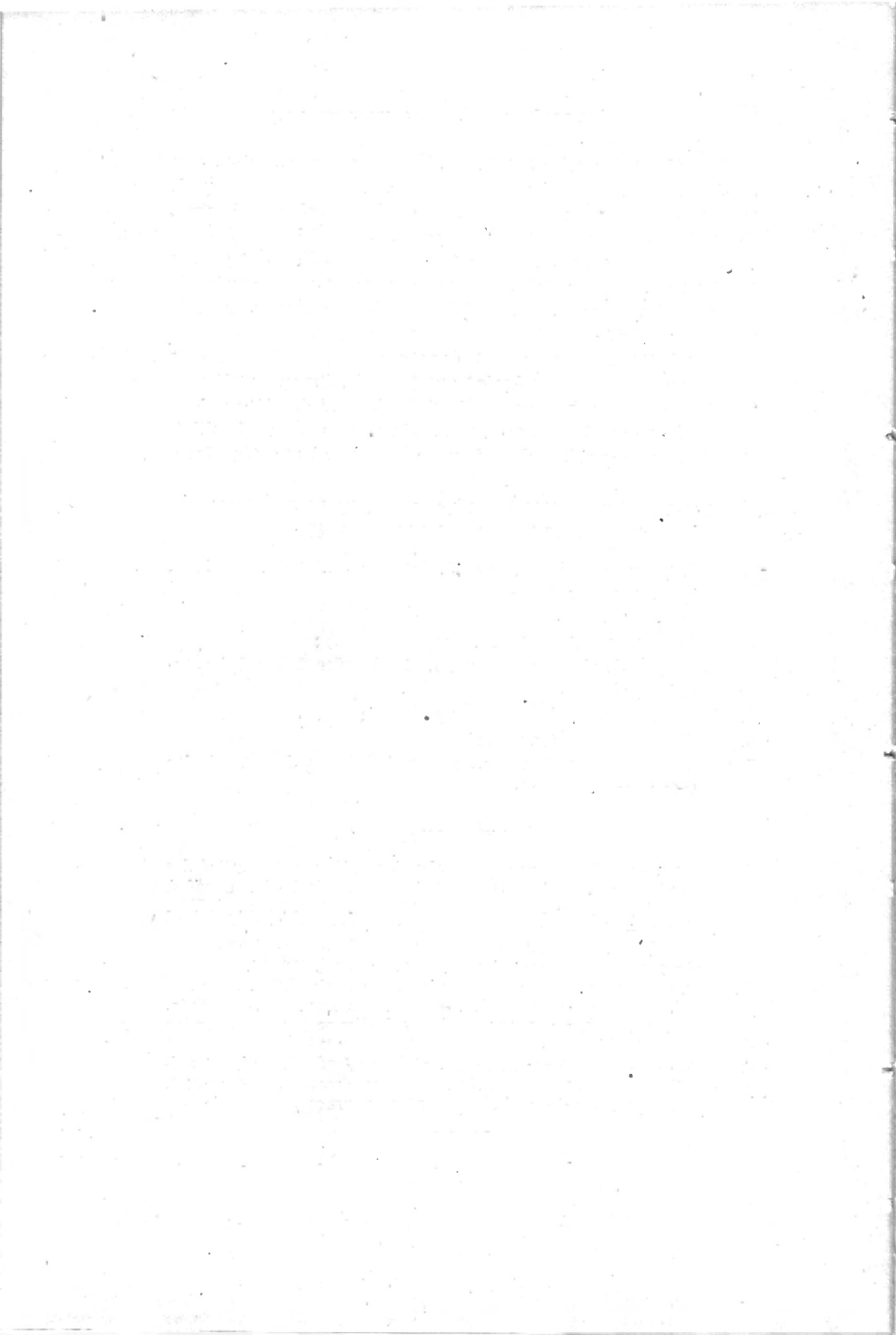
Notre larve congolaise peut donc appartenir soit à *Horia nitida*, soit à *Horia (Synhoria) senegalensis*. Cependant il semblerait que c'est peut-être en définitive à cette dernière qu'elle pourrait être attribuée avec le plus de chances de probabilité. Mais je me garderai bien de l'affirmer d'une manière catégorique.

LARVES PRIMAIRES DE LA TRIBU DES HORIINI ACTUELLEMENT CONNUES DE MOI.

1. *Horia fabriciana* BETR. (= *H. testacea* F., 1787, nec 1781, = *H. africana* AURIV.);
2. *Horia Debyi* (FAIRM.);
3. *Horia insularis* CROS (= *H. Roepkei* BETR.);
4. *Horia (Synhoria) maxillosa* F., 1801 (des Indes Néerlandaises);
5. *Horia* (? *Synhoria*) sp. du Congo belge;
6. *Cissites auriculata* CHAMP.;
7. *Cissites maculata* SWEDER., encore inédite, qui sera décrite très prochainement.

BIBLIOGRAPHIE.

- G. BETREM. — Beiträge zur Kenntniss des Tribus der *Horiini* der Familie der *Meloidae* (Col.). I. Die Systematik der *Horiini*. Treubia, Vol. XIV, Livr. 1, Dec. 1932, pp. 85-101, 7 fig., pl. VII.
- C. J. GAHAN. — Notes on the coleopterous Genera *Horia* F. and *Cissites* LATR., and a List of the described Species. — Annals and Magazine of Natural History, N° 8, 1908, pp. 199-204.
- A. CROS. — Revision des Genres *Horia* F. et *Cissites* LATR. Note rectificative et complémentaire. — Bull. Soc. Roy. Ent. d'Egypte, fasc. 2-4, 1927, pp. 103-115, 2 fig. (Ne figure pas dans l'index bibliographique de l'ouvrage du Dr. Betrem.)
- A. CROS. — *Horia testacea* F. (= *H. africana* AURIV.). Sa larve primaire. — Bull. Soc. Roy. Ent. d'Egypte, fasc. 1-3, 1929, pp. 1-7. (Ne figure pas dans l'index du même ouvrage.)





GOEMAERE, Imprimeur du Roi, Bruxelles